

Il peut arriver, comme l'ont affirmé certaines personnes bien intentionnées, que ce bureau central a pu accorder des brevets d'enseignement à des personnes incompétentes. Mais n'a-t-on pas constaté bien des fois les mêmes erreurs commises par les bureaux d'examineurs représentant des corporations les mieux organisées, comme le Barreau, le Notariat, la Médecine, et n'avons-nous pas nous-même dans cette Législature, passé des bills privés pour permettre à plusieurs jeunes gens de pratiquer comme membres de ces différentes professions lorsqu'ils avaient négligé de satisfaire aux examens requis par les bureaux de ces différentes professions?

On se plaint avec raison que nous n'avons pas assez d'écoles normales pour rencontrer les exigences du personnel enseignant. Comme je le disais, il y a un instant, jusqu'en 1898, nous n'avions qu'une école normale pour les jeunes filles. Les différentes administrations libérales qui se sont succédées depuis cette date, ont augmenté la subvention votée auparavant pour les écoles normales, et cela, pour en créer quatre nouvelles : celle de Montréal, fondée sous l'administration de l'hon. M. Marchand a déjà fourni de nombreux sujets au personnel enseignant ; celle de Rimouski, le sera bientôt et celles de Chicoutimi et de Sherbrooke, dont nous avons décidé la création, cette année, contribueront bientôt à subvenir aux besoins du personnel enseignant.

Sans doute, ces cinq écoles normales de jeunes filles, ne seront pas encore suffisantes pour alimenter le personnel enseignant. Aussitôt que les ressources de cette province le permettront, il faudra en créer de nouvelles, mais jusqu'à cette date, où devons-nous recruter notre personnel, si ce n'est chez les personnes munies de brevets qu'elles ont obtenu de notre Bureau Central des examinateurs.

* * *

On se plaint de l'incompétence de nos institutrices et on blâme en même temps nos municipalités scolaires de ne pas les rétribuer davantage. Est-ce là le moyen d'encourager nos commissions scolaires à augmenter le chiffre de leurs traitements, en dénonçant chaque jour leur incompétence? Ne vaut-il pas mieux encourager les progrès que de se borner à une critique facile autant que stérile et je pose la question. Ne vaut-il pas mieux avoir des institutrices médiocres que de ne pas en avoir du tout?

* * *

Je passe maintenant aux plaintes contre l'état des maisons d'écoles.

On dit qu'un grand nombre de nos maisons d'écoles sont défectueuses sous le rapport de l'hygiène, et quo les enfants et les institutrices y compromettent leur santé.